

Proposition de doctorat

Politique commerciale de l'Union européenne et enjeux sécuritaires

Présentation synthétique du sujet :

La politique commerciale commune constitue l'une des plus ancienne politique intégrée de l'Union européenne. Cette politique se doit en vertu des traités de contribuer, « *dans l'intérêt commun au développement harmonieux du commerce mondial* » ainsi qu'à « *la suppression progressive des échanges internationaux et aux investissements étrangers directs* ». Longtemps présenté comme étant au service du libre-échange, ou au contraire critiqué pour son protectionnisme excessif, la politique commerciale européenne a toujours pris en considération les préoccupations politique internes de l'Union (édification du marché intérieur, développement de l'accès au marché des pays tiers, contraintes sociales et environnementales) mais également le contexte des relations internationales économiques contemporaines.

A cet égard, la politique commerciale de l'Union européenne est aujourd'hui questionnée à l'aune d'une montée en puissance de considérations d'ordre stratégique et sécuritaire. Un nombre croissant de mesures de politiques commerciales sont ainsi adoptées en fonction de considérations d'ordre sécuritaire, comme en témoignent les mesures américaines de l'administration Trump sur l'acier et l'aluminium en 2018 ou encore le contentieux multilatéral relatif à l'exception de sécurité de l'article XXI du GATT de 1994. L'impératif de sécurité est également à l'origine de certains actes de l'Union qui tranchent avec le libéralisme qui lui est couramment prêté, comme en témoigne le règlement sur le filtrage des investissements étrangers ou encore l'adoption de mesures temporaires de restrictions aux exportations adoptées à l'occasion de la crise du Covid. L'exigence de sécurité tend également à poser les limites de l'action de l'Union, dans la mesure où celle-ci demeure encore du ressort de ses Etats membres. L'autorisation de commercer de certains biens, comme les armes, demeure à cet égard partiellement du ressort des Etats membres.

La notion de sécurité constitue du reste une notion plastique, par essence rétive à une définition terminologique précise. Elle pourrait à l'avenir justifier un spectre élargi de mesure, dans un contexte de tensions internationales accrue, couplée à une série de crises – énergétique, alimentaire ou encore climatique – propices à l'adoption de mesures d'urgence.

Elle interroge aussi la capacité du juge à justifier ou encadrer le recours croissant à l'exception de sécurité par les pouvoirs publics dans le contexte de mesures se rapportant au commerce ou à l'investissement.

Cette thèse de droit public permettra de poser un état des lieux précis et ordonné sur l'ensemble des décisions de politique commerciale de l'Union prises sous l'influence des considérations de sécurité. Par-delà cette dimension pratique, la thèse mobilisera également d'importantes considérations théoriques et permettra notamment de questionner les fondements de l'ordre économique international et européen contemporain.

Cadre de réalisation du travail doctoral :

La thèse pourra faire l'objet d'un financement doctoral pour une période de 3 ans, octroyé par l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes. Ce financement pourra être cumulé avec une charge de cours limitée à 64 heures/ans à compter de la seconde année de doctorat, réalisée au sein de l'IEP de Rennes.

La personne sélectionnée sera conduite à mener des activités scientifiques au sein de l'axe droit européen rattaché à l'Institut de l'Ouest Droit et Europe (IODE), rattaché à l'Université de Rennes 1. Il intégrera l'équipe de recherche de l'IODE et sera convié à la vie du laboratoire. Il est à cet égard fortement souhaitable de résider au plus près de l'IEP et de son laboratoire de recherche.

Compétences souhaitées :

Le candidat devra disposer d'une formation juridique solide en droit européen et/ou droit international économique. Une bonne connaissance du système commercial international (OMC, accords de libre-échange, droit des investissements étrangers) est nécessaire. Un intérêt pour les questions sécuritaires, climatiques et environnementales est également souhaitable. L'appétence pour l'enseignement est également recherchée.

La réalisation d'un travail de recherche (mémoire) en lien avec ces thématiques est un atout, de même que la maîtrise de l'anglais et éventuellement d'une autre langue de travail de l'Union.

Modalité de la candidature :

Envoi d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et éventuellement d'une recommandation (2 maximum) d'ici le vendredi 18 novembre 2022. Un entretien de sélection aura lieu au début du mois de décembre 2022.

Envoi à l'adresse : alan.herve@sciencespo-rennes.fr (l'intitulé du courriel devra contenir la mention CANDIDATURE THESE POL COM ET SECURITE IEP RENNES)